



30 bis rue des Boulets 75011 Paris  
tel 01 43 70 56 87 / fax 01 44 64 72 66

## ***Vers la désintégration de l'ASH Les élèves handicapés, victimes de la saignée infligée à l'école publique***

*Les moyens nécessaires à une scolarité décente pour ces enfants n'ont jamais été alloués.*

Les enfants handicapés ne sont toujours pas accueillis et scolarisés correctement. Enseigner à des enfants porteurs de handicap exige des moyens spécifiques et des compétences. De plus, avec la pénurie grandissante de places dans les établissements spé (ITEP, IME...) des élèves aux besoins très différents se trouvent orientés dans les CLIS 1. Beaucoup de ces classes deviennent ingérables, plus encore quand on les attribue à des enseignants débutants, non volontaires et sans formation spécifique.

Les parents subissent les mensonges de l'institution. Alors qu'on leur garantit une prise en charge spécifique, leur enfant peut se retrouver dans une classe explosive. Les Auxiliaires de Vie Scolaire collectives prévues par la loi de 2005 sont en nombre notoirement insuffisant. Certains élèves de CLIS et d'établissements spé attendent toujours leur moyen de transport. Les familles et les enfants sont totalement méprisés et contraints parfois d'accepter l'inacceptable.

Les personnels de l'Education nationale souffrent avec eux : psy et enseignants spécialisés, surchargés, ne peuvent plus exercer correctement leur métier. Les enseignants non spécialisés ne peuvent plus suivre les maigres formations qui leur étaient avant proposées faute de remplaçants. Ecoeurés, certains quittent le spécialisé, lequel n'attire plus de nouveaux collègues.

Pour compenser, l'administration affecte d'office des débutants non-volontaires dans ces classes, assumant de les conduire à un échec annoncé sans tenir compte des dégâts professionnels et humains infligés à ces enseignants. Les bonnes intentions proclamées la main sur le cœur et les trémolos dans la voix n'ont servi qu'à maquiller la liquidation réelle des moyens humains et budgétaires. L'absence de moyens pour l'accueil à l'école des enfants porteurs de handicap signe et installe le démantèlement de tout le système public d'éducation.

*SUD Education 92 : 30 bis, rue des boulets – 75011 Paris Tél : 01 43 70 56 87*

*E mail : [educsud92@free.fr](mailto:educsud92@free.fr)*

*Site internet de SUD Education 92 : <http://sudeducation92.ouvaton.org>*